

Présentation du contrat de professionnalisation

Contrat de professionnalisation :

Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail de type CDD (Durée déterminée) ou CDI (Durée indéterminée) proposant une formation en alternance. Cette formation sera assurée hors de l'entreprise dans un organisme reconnu et habilité, en l'occurrence l'IUT de Saint-Nazaire.

En alternance entre l'entreprise et l'IUT:

Votre temps sera donc réparti entre une présence opérationnelle dans l'entreprise et des retours sur les bancs de l'IUT ! D'où le terme d'alternance souvent associé à ce type de contrat. Vous ferez la navette entre l'organisme de formation et l'IUT (cf le planning).

Durée : Contrat de 12 mois.

Avantage pour l'entreprise qui accueille le bénéficiaire du contrat :

Elle reçoit une aide financière de 1 000€

Exonération d'une partie des cotisations patronales : accidents du travail et maladies professionnelles (pour les - de 26 ans) pendant la durée du contrat.

Le salarié n'est pas comptabilisé dans l'effectif

Dispense de versement de l'indemnité de fin de contrat

Financement possible de la formation par l'OPCA

Statut : votre contrat doit être enregistré à la direction départementale du travail et de l'emploi.

www.travail-solidarite.gouv.fr/IMG/pdf/formulaire_12434-01-2.pdf

Vous bénéficiez à ce titre du même régime que les autres salariés.

Période d'essai : Le contrat de professionnalisation peut comporter une période d'essai : à défaut de dispositions conventionnelles ou contractuelles plus favorables, ce sont les règles de droit commun qui s'appliquent.

Coût ? : Frais d'inscription à l'Université (environ 175€)

Salaires : Pour une formation équivalente Licence

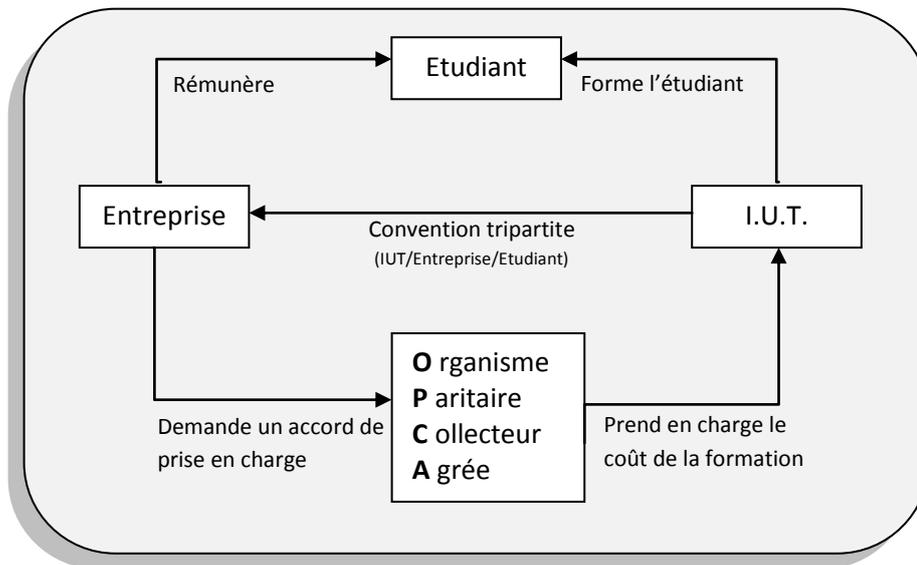
moins de 21 ans 65% du smic

entre 21 et 25 ans 80% du smic

26 ans et + 100 % ou 85% du salaire minimum conventionnel

Coût pour l'entreprise : votre rémunération brute, moins les primes de l'Etat pour l'embauche d'un contrat pro (1000,00 €).

Schéma synthèse du principe de fonctionnement (pensez à l'imprimer et à le remettre à votre employeur potentiel).



Olivier Klein

Responsable Action de Formation Licences Pro

Service de Formation Continue et Apprentissage

Mail to : olivier.klein@univ-nantes.fr

I.U.T. de SAINT-NAZAIRE - Université de NANTES

58 rue Michel-Ange - BP 420 44606 Saint-Nazaire Cedex

Tél. : +33 2 40 17 81 90